

Canada Goose Holdings Inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

Au 1^{er} octobre 2023 et au 2 octobre 2022

et pour les deuxièmes trimestres et les semestres clos à ces dates

(non audité)

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net
(non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
		1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
		<i>Données reclassées</i>		<i>Données reclassées</i>	
		\$	\$	\$	\$
Produits	3	281,1	277,2	365,9	347,1
Coût des ventes	6	101,6	111,4	131,2	138,6
Marge brute		179,5	165,8	234,7	208,5
Frais de vente, généraux et administratifs		177,2	144,3	332,1	269,2
Bénéfice (perte) d'exploitation		2,3	21,5	(97,4)	(60,7)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	10	13,6	23,6	28,1	29,5
Perte avant impôt sur le résultat		(11,3)	(2,1)	(125,5)	(90,2)
Économie d'impôt		(15,4)	(7,1)	(44,6)	(31,6)
Bénéfice net (perte nette)		4,1	5,0	(80,9)	(58,6)
Attribuable aux éléments suivants :					
Actionnaires de la société		3,9	3,3	(77,2)	(59,1)
Participations ne donnant pas le contrôle		0,2	1,7	(3,7)	0,5
Bénéfice net (perte nette)		4,1	5,0	(80,9)	(58,6)
Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la société					
De base	4	0,04 \$	0,03 \$	(0,75) \$	(0,56) \$
Dilué	4	0,04 \$	0,03 \$	(0,75) \$	(0,56) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**États consolidés intermédiaires résumés du résultat global
(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Notes	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	4,1	5,0	(80,9)	(58,6)
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :				
(Perte actuarielle) profit actuariel lié à l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(0,2)	1,0	(0,2)	1,0
Éléments pouvant être reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :				
Perte liée à l'écart de change cumulé	(4,1)	(3,7)	(6,5)	(11,8)
(Perte nette) profit net sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	15 (3,8)	7,8	6,0	9,1
Reclassement en résultat (du profit net) de la perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie	15 (0,5)	(0,1)	(1,0)	1,5
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global	(8,6)	5,0	(1,7)	(0,2)
(Perte globale) bénéfice global	<u>(4,5)</u>	<u>10,0</u>	<u>(82,6)</u>	<u>(58,8)</u>
Attribuable aux éléments suivants :				
Actionnaires de la société	(4,3)	7,8	(78,1)	(59,7)
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,2)	2,2	(4,5)	0,9
(Perte globale) bénéfice global	<u>(4,5)</u>	<u>10,0</u>	<u>(82,6)</u>	<u>(58,8)</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	2 avril 2023
Actif		\$	\$	\$
Actifs courants				
Trésorerie		37,5	97,1	286,5
Créances clients	5	146,5	150,0	50,9
Stocks	6	519,7	511,5	472,6
Impôt sur le résultat à recevoir		17,2	10,5	0,9
Autres actifs courants	14	82,6	63,4	52,3
Total des actifs courants		803,5	832,5	863,2
Impôt différé		119,2	90,0	67,5
Immobilisations corporelles		179,3	122,4	156,0
Immobilisations incorporelles		132,4	133,3	135,1
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	280,0	274,3	291,8
Goodwill		62,7	64,1	63,9
Autres actifs à long terme	14	12,2	26,9	12,5
Total de l'actif		1 589,3	1 543,5	1 590,0
Passif				
Passifs courants				
Créditeurs et charges à payer	8, 14	210,2	218,4	195,6
Provisions	9	20,5	21,7	21,6
Impôt sur le résultat à payer		7,7	12,9	31,5
Emprunts à court terme	10	80,7	57,3	27,6
Tranche courante des obligations locatives	7	77,1	65,4	76,1
Total des passifs courants		396,2	375,7	352,4
Provisions	9	35,8	31,7	36,5
Impôt différé		15,5	23,2	16,4
Facilité renouvelable	10	85,0	55,1	—
Emprunt à terme	10	391,4	402,7	391,6
Obligations locatives	7	253,2	250,1	258,7
Autres passifs à long terme	14	56,5	38,5	56,9
Total du passif		1 233,6	1 177,0	1 112,5
Capitaux propres	11			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société		352,2	355,4	469,5
Participations ne donnant pas le contrôle		3,5	11,1	8,0
Total des capitaux propres		355,7	366,5	477,5
Total du passif et des capitaux propres		1 589,3	1 543,5	1 590,0

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

			Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Total attribuable aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Notes	Actions à droit de vote multiple	Actions à droit de vote subalterne	Total					
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 2 avril 2023		1,4	117,3	118,7	28,5	316,5	5,8	469,5	8,0 477,5
Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	11	—	(5,7)	(5,7)	—	(50,5)	—	(56,2)	— (56,2)
Passif relatif au courtier en vertu du programme de rachat d'actions automatique	11	—	—	—	10,0	—	—	10,0	— 10,0
Émission d'actions	11	—	3,9	3,9	(3,8)	—	—	0,1	— 0,1
Perte nette		—	—	—	—	(77,2)	—	(77,2)	(3,7) (80,9)
Autres éléments de perte globale		—	—	—	—	—	(0,9)	(0,9)	(0,8) (1,7)
Paielements fondés sur des actions	12	—	—	—	6,9	—	—	6,9	— 6,9
Solde au 1^{er} octobre 2023		1,4	115,5	116,9	41,6	188,8	4,9	352,2	3,5 355,7
Solde au 3 avril 2022		1,4	117,1	118,5	36,2	290,4	(17,2)	427,9	— 427,9
Comptabilisation initiale d'une participation ne donnant pas le contrôle dans le cadre d'un regroupement d'entreprises		—	—	—	—	—	—	—	10,2 10,2
Option de vente à l'égard d'une participation ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	(19,8)	—	(19,8)	— (19,8)
Émission d'actions	11	—	2,7	2,7	(2,7)	—	—	—	— —
(Perte nette) bénéfice net		—	—	—	—	(59,1)	—	(59,1)	0,5 (58,6)
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global		—	—	—	—	—	(0,6)	(0,6)	0,4 (0,2)
Paielements fondés sur des actions	12	—	—	—	7,0	—	—	7,0	— 7,0
Solde au 2 octobre 2022		1,4	119,8	121,2	40,5	211,5	(17,8)	355,4	11,1 366,5

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

Notes	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
	<i>Données reclassées</i>		<i>Données reclassées</i>	
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	4,1	5,0	(80,9)	(58,6)
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissements	30,6	26,4	59,8	52,2
Économie d'impôt	(15,4)	(7,1)	(44,6)	(31,6)
Charges d'intérêts	10 12,9	9,2	20,3	16,2
Perte (profit) de change	4,2	17,1	(0,5)	19,2
Perte (profit) à la cession d'actifs	0,1	(0,1)	—	(0,1)
Paielements fondés sur des actions	12 4,7	4,3	7,2	7,0
Réévaluation de l'option de vente	14 2,7	1,7	10,8	1,7
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	14 (2,0)	(3,7)	(3,0)	(3,7)
	41,9	52,8	(30,9)	2,3
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	16 (67,3)	(79,2)	(166,2)	(202,7)
Impôt sur le résultat payé	(18,9)	(10,1)	(49,0)	(26,3)
Intérêts versés	(12,9)	(8,3)	(20,4)	(15,0)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(57,2)	(44,8)	(266,5)	(241,7)
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(26,0)	(7,8)	(31,2)	(10,3)
Investissement dans des immobilisations incorporelles	(0,3)	0,4	(0,5)	(0,7)
Coûts directs initiaux liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	7 (0,1)	(0,3)	(0,4)	(0,4)
Entrées nettes de trésorerie découlant d'un regroupement d'entreprises	—	—	—	2,8
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(26,4)	(7,7)	(32,1)	(8,6)
Activités de financement				
Emprunts sur les facilités en Chine continentale	10 25,1	19,5	37,7	24,1
Emprunts sur la facilité au Japon	10 7,1	5,8	15,4	9,7
Remboursements sur l'emprunt à terme	10 (1,0)	(1,0)	(2,0)	(2,0)
Emprunts sur la facilité renouvelable	10 86,3	55,4	86,3	55,4
Coûts de transaction liés aux activités de financement	10 (0,3)	—	(0,3)	—
Actions à droit de vote subalterne rachetées et annulées en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	11 (29,9)	—	(57,4)	—
Paielements de capital sur les obligations locatives	7 (15,3)	(13,5)	(28,7)	(27,3)
Émission d'actions	12 0,1	—	0,1	—
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	72,1	66,2	51,1	59,9
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	1,0	1,6	(1,5)	(0,2)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(10,5)	15,3	(249,0)	(190,6)
Trésorerie au début de la période	48,0	81,8	286,5	287,7
Trésorerie à la fin de la période	37,5	97,1	37,5	97,1

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Note 1. La société

Organisation

Canada Goose Holdings Inc. et ses filiales (la « société ») conçoivent, fabriquent et vendent des vêtements performants de luxe pour hommes, femmes, jeunes, enfants et bébés. Les gammes de produits de la société se composent de divers styles de parkas, de manteaux de duvet légers, de vêtements de pluie, de vêtements coupe-vent, de vêtements d'intérieur, de vêtements en molleton, de chaussures et d'accessoires pour l'automne, l'hiver et le printemps. Le siège social de la société est situé au 100 Queens Quay East (Toronto) Canada, M5E 1V3. Les termes « Canada Goose », « nous » et « notre/nos » utilisés tout au long des présentes notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») se rapportent à la société.

Canada Goose est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « GOOS ». Les actionnaires principaux de la société sont des fonds d'investissement conseillés par Bain Capital LP et ses sociétés liées (« Bain Capital ») et DTR LLC (« DTR »), une entité contrôlée indirectement par le président du conseil et chef de la direction de la société. Les actionnaires principaux détiennent des actions à droit de vote multiple qui représentaient 50,1 % du total des actions en circulation au 1^{er} octobre 2023, ou 90,9 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation. Les actions à droit de vote subalterne qui sont négociées sur les marchés publics représentaient 49,9 % du total des actions en circulation au 1^{er} octobre 2023, ou 9,1 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation.

Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires sont préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Certaines informations, qui sont considérées comme significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires et qui figurent normalement dans des états financiers consolidés annuels audités préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'IASB, ne sont pas incluses dans les présentes notes. Les présents états financiers intermédiaires devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 2 avril 2023.

La publication des états financiers intermédiaires a été autorisée le 31 octobre 2023 conformément à une résolution du conseil d'administration de la société.

Exercice

L'exercice de la société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Dans le cas d'un exercice de 52 semaines, chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. L'exercice 2024 est un exercice de 52 semaines.

Secteurs opérationnels

La société classe ses activités en trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Le secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes réalisées par l'entremise des plateformes de commerce en ligne propres à chaque pays disponibles sur de nombreux marchés, y compris la plateforme de revente Canada Goose Generations lancée récemment et actuellement disponible aux États-Unis et au Canada, de même que les ventes réalisées dans les magasins de détail détenus par la société et situés dans des emplacements commerciaux de luxe.

Notes annexes (non audité)

Le secteur Ventes en gros comprend les ventes réalisées auprès de divers détaillants et de distributeurs internationaux, qui sont des partenaires détenant des droits exclusifs dans un marché entier. Nous avons notamment commencé à œuvrer dans le commerce de passage, avec l'ouverture d'un magasin à Francfort, en Allemagne, au cours du trimestre considéré, et les résultats de ces activités sont inclus dans le secteur Ventes en gros.

Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas enregistrés par l'entremise des secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros, tels que les ventes aux employés, aux amis et à la famille et les frais de vente, généraux et administratifs. Le secteur Ventes autres comprend les frais de commercialisation engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, les frais de gestion indirects pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros.

Caractère saisonnier

Nos activités fluctuent en fonction des saisons, et nous enregistrons habituellement une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes en gros aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice, alors que nous enregistrons une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes directes aux consommateurs aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Par conséquent, des produits moins élevés que prévu au cours de ces périodes pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation annuels.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont normalement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice en raison des produits générés dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et du recouvrement des créances clients liées aux produits tirés des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Les emprunts augmentent habituellement au cours des premier et deuxième trimestres, pour être remboursés pendant le troisième trimestre de l'exercice.

Note 2. Informations significatives sur les méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques

Mode de présentation

Les méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 2 avril 2023, ont été appliqués de manière cohérente lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires, sauf pour ce qui est mentionné ci-dessous. Les états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Ainsi, les profits et les pertes de change liés au solde du capital restant dû sur l'emprunt à terme, déduction faite des couvertures, sont reflétés dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, tel qu'il est expliqué ci-dessous (se reporter à la note 10, « Emprunts », pour des détails et des définitions), alors qu'ils étaient auparavant présentés dans les frais de vente, généraux et administratifs. Ce changement a été apporté afin de présenter tous les coûts de financement liés à l'emprunt à terme dans le même poste des états consolidés intermédiaires du résultat net. Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022, nous avons reclassé des profits de change de 16,8 M\$ et de 15,3 M\$, respectivement. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur la perte nette, la perte par action ni sur l'état consolidé intermédiaire de la situation financière du trimestre comparatif.

Notes annexes (non audité)

À l'exercice précédent, la direction a constaté qu'un reclassement non significatif était nécessaire dans le tableau intermédiaire des flux de trésorerie et les informations connexes fournies par voie de note pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022, lequel s'est traduit par une diminution des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement et une augmentation des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 7,0 M\$ en raison de la conversion des devises. Ce reclassement concernait également certains chiffres comparatifs du tableau intermédiaire des flux de trésorerie et les informations connexes fournies par voie de note. Il a été reflété de façon appropriée dans le tableau intermédiaire des flux de trésorerie et les informations connexes fournies par voie de note pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 1^{er} octobre 2023.

Principes de consolidation

Les états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et de ses filiales ainsi que les investissements sur lesquels la société exerce un contrôle. L'ensemble des transactions et des soldes intersociétés ont été éliminés.

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

Certaines nouvelles normes IFRS et nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier ses exigences pour la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. La modification de portée limitée touche uniquement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de leur comptabilisation. La modification clarifie que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et précise que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement d'un passif. Elle établit également la définition de « règlement » pour préciser que, par règlement, on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1). Ces modifications précisent que les clauses restrictives que l'entité doit respecter après la date de clôture n'ont pas d'incidence sur le classement d'une dette en tant que passif courant ou non courant à la date de clôture. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette modification.

Normes publiées et adoptées

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à portée limitée d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, et d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les modifications exigent que les entités présentent leurs informations significatives sur les méthodes comptables, plutôt que leurs principales méthodes comptables, et clarifient la façon de distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. La société a adopté les modifications avec prise d'effet le 3 avril 2023. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers intermédiaires.

Notes annexes (non audité)

En mai 2023, l'IASB a publié *Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 – Modifications d'IAS 12, Impôts sur le résultat* (les « modifications »). Les modifications prévoient une exception aux exigences relatives à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet selon les règles du Pilier 2 de la réforme fiscale internationale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE »). À la suite de la publication des modifications, l'exception temporaire a été adoptée par la société au 2 juillet 2023. Les obligations d'information à fournir en ce qui concerne la charge d'impôt exigible et les informations à fournir selon les lois adoptées mais pas encore entrées en vigueur sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, mais pas pour les périodes intermédiaires se clôturant le 31 décembre 2023 ou avant cette date.

Note 3. Information sectorielle

La société a trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. La société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter selon les produits et le bénéfice (la perte) d'exploitation sectoriel, lequel correspond à la mesure du bénéfice utilisée par le principal décideur opérationnel de la société, soit le président du conseil et chef de la direction, pour évaluer le rendement des secteurs opérationnels. Nos secteurs opérationnels ne dépendent pas d'un client externe unique.

La société ne présente pas le total des actifs et le total des passifs selon ses secteurs opérationnels à présenter.

Deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023				
(en millions de dollars canadiens)	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	109,4	162,0	9,7	281,1
Coût des ventes	25,8	69,3	6,5	101,6
Marge brute	83,6	92,7	3,2	179,5
Frais de vente, généraux et administratifs	63,3	19,3	94,6	177,2
Bénéfice (perte) d'exploitation	20,3	73,4	(91,4)	2,3
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net				13,6
Perte avant impôt sur le résultat				(11,3)

Deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022				
(en millions de dollars canadiens)	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	94,8	180,7	1,7	277,2
Coût des ventes	21,8	88,6	1,0	111,4
Marge brute	73,0	92,1	0,7	165,8
Frais de vente, généraux et administratifs (données reclassées) ¹	49,7	18,0	76,6	144,3
Bénéfice (perte) d'exploitation (données reclassées)	23,3	74,1	(75,9)	21,5
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net (données reclassées)				23,6
Perte avant impôt sur le résultat				(2,1)

¹ Se reporter à la note 2, « Informations significatives sur les méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques », pour en savoir davantage sur le reclassement des frais de vente, généraux et administratifs.

**Notes annexes
(non audité)**

Semestre clos le 1^{er} octobre 2023

(en millions de dollars canadiens)	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	165,2	189,1	11,6	365,9
Coût des ventes	40,8	82,6	7,8	131,2
Marge brute	124,4	106,5	3,8	234,7
Frais de vente, généraux et administratifs	118,1	33,4	180,6	332,1
Bénéfice (perte) d'exploitation	6,3	73,1	(176,8)	(97,4)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net				28,1
Perte avant impôt sur le résultat				(125,5)

Semestre clos le 2 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens)	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	129,6	213,9	3,6	347,1
Coût des ventes	31,3	105,0	2,3	138,6
Marge brute	98,3	108,9	1,3	208,5
Frais de vente, généraux et administratifs (données reclassées) ¹	91,7	29,2	148,3	269,2
Bénéfice (perte) d'exploitation (données reclassées)	6,6	79,7	(147,0)	(60,7)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net (données reclassées)				29,5
Perte avant impôt sur le résultat				(90,2)

¹ Se reporter à la note 2, « Informations significatives sur les méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques », pour en savoir davantage sur le reclassement des frais de vente, généraux et administratifs.

**Notes annexes
(non audité)**

Information géographique

La société définit l'emplacement géographique des produits selon l'emplacement de ses clients.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	1 ^{er} octobre	2 octobre	1 ^{er} octobre	2 octobre
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Canada	57,9	58,7	81,4	76,6
États-Unis	66,2	74,2	84,3	89,9
Amérique du Nord	124,1	132,9	165,7	166,5
Asie-Pacifique	63,8	56,4	88,3	72,5
EMOA ¹	93,2	87,9	111,9	108,1
Produits	281,1	277,2	365,9	347,1

¹ L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

Note 4. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente des renseignements sur le calcul du bénéfice (de la perte) par action de base et dilué.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	1 ^{er} octobre	2 octobre	1 ^{er} octobre	2 octobre
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	3,9 \$	3,3 \$	(77,2) \$	(59,1) \$
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation	102 468 461	105 334 265	103 089 612	105 284 370
Nombre moyen pondéré d'actions à l'exercice des options sur actions, des UAR et des UAP ¹	1 118 081	530 704	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation, après dilution	103 586 542	105 864 969	103 089 612	105 284 370
Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la société				
De base	0,04 \$	0,03 \$	(0,75) \$	(0,56) \$
Dilué	0,04 \$	0,03 \$	(0,75) \$	(0,56) \$

¹ S'applique aux actions dilutives et lorsque le cours de clôture quotidien moyen pondéré des actions pour l'exercice est plus élevé que le prix d'exercice des options sur actions. Pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023, 958 806 actions (semestre clos le 2 octobre 2022 – 562 845 actions) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car elles étaient antidilutives.

**Notes annexes
(non audité)**

Note 5. Créances clients

(en millions de dollars canadiens)	1^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	2 avril 2023
	\$	\$	\$
Créances clients	126,3	124,6	30,4
Créances sur cartes de crédit	5,3	6,4	2,5
Autres créances	16,0	20,0	19,5
	147,6	151,0	52,4
Moins : pertes de crédit attendues et rabais sur ventes	(1,1)	(1,0)	(1,5)
Créances clients	146,5	150,0	50,9

Note 6. Stocks

(en millions de dollars canadiens)	1^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	2 avril 2023
	\$	\$	\$
Matières premières	46,8	70,3	60,3
Produits en cours	20,8	20,4	17,5
Produits finis	452,1	420,8	394,8
Total des stocks selon le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation	519,7	511,5	472,6

La valeur des stocks est réduite à la valeur nette de réalisation lorsque la société estime que le coût des stocks ne peut être recouvré en raison de leur obsolescence, des dommages qu'ils ont subis ou de la diminution du taux de vente.

Le tableau suivant présente la ventilation de la provision pour obsolescence.

(en millions de dollars canadiens)	1^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	2 avril 2023
	\$	\$	\$
Réserve au titre de la freinte des matières premières	0,2	—	0,2
Réserve au titre de la freinte des produits finis	0,9	0,7	0,4
Réserve au titre de l'obsolescence des stocks de matières premières	20,2	10,2	20,5
Réserve au titre de l'obsolescence des stocks de produits finis	22,6	19,3	22,1
Provision pour obsolescence	43,9	30,2	43,2

**Notes annexes
(non audité)**

Les montants imputés au coût des ventes comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
	\$	\$	\$	\$
Coût des articles fabriqués	98,7	109,1	125,7	133,9
Amortissements	2,9	2,3	5,5	4,7
	101,6	111,4	131,2	138,6

Note 7. Contrats de location

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant présente les variations du coût et de l'amortissement cumulé des actifs au titre de droits d'utilisation de la société.

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$
2 avril 2023	396,7	44,9	58,4	500,0
Entrées	20,4	—	0,5	20,9
Modifications de contrats de location	6,9	—	—	6,9
Décomptabilisation à la résiliation	(4,0)	—	(1,8)	(5,8)
Incidence de l'écart de change	(5,1)	—	(0,4)	(5,5)
1^{er} octobre 2023	414,9	44,9	56,7	516,5
3 avril 2022	296,3	36,7	17,4	350,4
Entrées	45,3	—	34,6	79,9
Entrées résultant de regroupements d'entreprises	1,5	—	1,8	3,3
Modifications de contrats de location	2,6	—	—	2,6
Décomptabilisation à la résiliation	(1,8)	—	—	(1,8)
Incidence de l'écart de change	9,0	—	0,6	9,6
2 octobre 2022	352,9	36,7	54,4	444,0

Notes annexes
(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
Amortissement cumulé	\$	\$	\$	\$
2 avril 2023	171,1	20,6	16,5	208,2
Amortissement	30,4	2,8	3,3	36,5
Décomptabilisation à la résiliation	(4,0)	—	(1,8)	(5,8)
Incidence de l'écart de change	(2,3)	—	(0,1)	(2,4)
1^{er} octobre 2023	195,2	23,4	17,9	236,5
3 avril 2022	110,1	15,2	9,9	135,2
Amortissement	26,4	2,6	3,3	32,3
Décomptabilisation à la résiliation	(1,2)	—	—	(1,2)
Incidence de l'écart de change	3,0	—	0,4	3,4
2 octobre 2022	138,3	17,8	13,6	169,7
Valeur comptable nette				
1^{er} octobre 2023	219,7	21,5	38,8	280,0
2 octobre 2022	214,6	18,9	40,8	274,3
2 avril 2023	225,6	24,3	41,9	291,8

Obligations locatives

Le tableau suivant présente les variations des obligations locatives de la société.

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
2 avril 2023	259,2	27,7	47,9	334,8
Entrées	20,3	—	0,2	20,5
Modifications de contrats de location	6,9	—	—	6,9
Paiements de capital	(28,1)	(2,7)	2,1	(28,7)
Incidence de l'écart de change	(3,1)	—	(0,1)	(3,2)
1^{er} octobre 2023	255,2	25,0	50,1	330,3
3 avril 2022	217,2	24,8	8,7	250,7
Entrées	44,9	—	34,6	79,5
Entrées résultant de regroupements d'entreprises	1,5	—	1,7	3,2
Modifications de contrats de location	1,8	—	—	1,8
Paiements de capital	(23,4)	(2,7)	(1,2)	(27,3)
Incidence de l'écart de change	7,3	—	0,3	7,6
2 octobre 2022	249,3	22,1	44,1	315,5

**Notes annexes
(non audité)**

Les obligations locatives sont classées dans les passifs courants ou non courants comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations locatives courantes	64,5	6,1	6,5	77,1
Obligations locatives non courantes	190,7	18,9	43,6	253,2
1^{er} octobre 2023	255,2	25,0	50,1	330,3
Obligations locatives courantes	56,3	5,5	3,6	65,4
Obligations locatives non courantes	193,0	16,6	40,5	250,1
2 octobre 2022	249,3	22,1	44,1	315,5
Obligations locatives courantes	64,7	6,1	5,3	76,1
Obligations locatives non courantes	194,5	21,6	42,6	258,7
2 avril 2023	259,2	27,7	47,9	334,8

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 1^{er} octobre 2023, des paiements de loyers de 3,3 M\$ et de 6,1 M\$, respectivement, ont été exclus du calcul des obligations locatives (deuxième trimestre et semestre clos le 2 octobre 2022 – 2,1 M\$ et 2,7 M\$, respectivement). La plus grande partie de ces montants se rapportait à des contrats de location à court terme et à des loyers variables, déduction faite des allègements de loyer, qui sont passés en charge à mesure qu'ils sont engagés.

Note 8. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	2 avril 2023
	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs	64,5	66,0	60,1
Charges à payer	86,1	95,4	82,4
Avantages du personnel	32,9	27,1	21,9
Instruments financiers dérivés	9,8	17,6	3,3
Passif au titre du PRAA (note 11)	10,0	—	20,0
Autres créditeurs	6,9	12,3	7,9
Créditeurs et charges à payer	210,2	218,4	195,6

Notes annexes (non audité)

Note 9. Provisions

Les provisions sont classées dans les passifs courants ou non courants selon les prévisions de la direction quant au moment du règlement et se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Garantie	Retours sur ventes	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Provisions courantes	7,3	13,2	—	20,5
Provisions non courantes	22,2	—	13,6	35,8
1^{er} octobre 2023	29,5	13,2	13,6	56,3
Provisions courantes	5,9	15,8	—	21,7
Provisions non courantes	22,6	—	9,1	31,7
2 octobre 2022	28,5	15,8	9,1	53,4
Provisions courantes	6,0	15,6	—	21,6
Provisions non courantes	24,4	—	12,1	36,5
2 avril 2023	30,4	15,6	12,1	58,1

Note 10. Emprunts

Modifications des emprunts

Les taux LIBOR ne sont plus publiés pour le dollar américain depuis le 30 juin 2023. Par conséquent, au cours du premier trimestre clos le 2 juillet 2023, les facilités et les contrats libellés en dollars américains de la société qui étaient fondés sur le taux LIBOR sont passés au Secured Overnight Financing Rate publié par la Banque fédérale de réserve de New York (le « taux SOFR »). Au même moment, la société a apporté d'autres modifications à sa facilité renouvelable (définie ci-dessous), à l'emprunt à terme (défini ci-dessous) et aux swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la transition au taux SOFR. Dans le cadre des modifications, au cours du premier trimestre clos le 2 juillet 2023, la société a aussi reporté l'échéance de la facilité renouvelable au 15 mai 2028 et engagé des coûts de transaction de 0,7 M\$ au titre de la prolongation de la facilité renouvelable, qui sont amortis sur la nouvelle durée jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Aucune modification n'a été apportée aux emprunts au cours du deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023.

Se reporter à la note 15, « Objectifs et politiques de gestion du risque financier », pour en savoir davantage sur les modifications apportées aux swaps de taux d'intérêt.

Facilité renouvelable

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs (la « facilité renouvelable ») d'un montant de 467,5 M\$, engagement augmentant à 517,5 M\$ pendant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre). La facilité renouvelable arrivera à échéance le 15 mai 2028. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité renouvelable. La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds.

Notes annexes (non audité)

La facilité renouvelable est assortie de multiples options en ce qui a trait aux taux d'intérêt, qui sont fondées sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base de remplacement des prêteurs, le taux de base européen, le taux SOFR ou le taux EURIBOR, plus la marge applicable. Les intérêts sont payables trimestriellement ou à la fin de la période d'intérêt alors applicable, selon la première éventualité.

Au 1^{er} octobre 2023, la société avait un montant de 86,3 M\$ à payer sur la facilité renouvelable (2 octobre 2022 – 55,9 M\$; 2 avril 2023 – néant). Ce montant comprend des intérêts et des frais administratifs de 1,6 M\$, qui demeuraient impayés au 1^{er} octobre 2023 (2 octobre 2022 – 0,9 M\$; 2 avril 2023 – néant). Au 1^{er} octobre 2023, les charges de financement différées s'élevaient à 1,3 M\$ (2 octobre 2022 – 0,8 M\$). Au 2 avril 2023, la société avait remboursé tous les montants à payer sur la facilité renouvelable, et les charges de financement différées connexes, d'un montant de 0,5 M\$, étaient incluses dans les autres passifs à long terme. Au 1^{er} octobre 2023 et pour le semestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 1^{er} octobre 2023, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 335,2 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (2 octobre 2022 – 361,7 M\$; 2 avril 2023 – 238,4 M\$).

L'engagement à l'égard de la facilité de crédit renouvelable comprend aussi un engagement de lettre de crédit d'un montant de 25,0 M\$, un engagement connexe de 5,0 M\$ en lettres de crédit libellées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le dollar américain, l'euro ou la livre sterling et un engagement de crédit de sécurité de 25,0 M\$. Au 1^{er} octobre 2023, la société avait des lettres de crédit en cours de 1,5 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (2 octobre 2022 – 1,7 M\$; 2 avril 2023 – 1,8 M\$).

Emprunt à terme

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garantie de premier rang (l'« emprunt à terme ») qui partage la même garantie que la facilité renouvelable. L'emprunt à terme prévoit un montant en capital total de 300,0 M\$ US et des remboursements trimestriels de 0,75 M\$ US sur le capital, et arrivera à échéance le 7 octobre 2027. Le taux d'intérêt de l'emprunt à terme est en outre fondé sur le taux SOFR, majoré d'un ajustement du taux SOFR à terme de 0,11448 % et d'une marge applicable de 3,50 %, à condition que le taux SOFR majoré de l'ajustement du taux SOFR à terme ne soit pas inférieur à 0,75 %, payable chaque mois à terme échu. Des remboursements anticipés volontaires de montants dus en vertu de l'emprunt à terme peuvent être faits à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. Au 1^{er} octobre 2023, le capital en cours sur l'emprunt à terme totalisait 291,8 M\$ US (2 octobre 2022 – 294,8 M\$ US; 2 avril 2023 – 293,3 M\$ US). La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de l'emprunt à terme. L'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 1^{er} octobre 2023 et pour le semestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Comme l'emprunt à terme est libellé en dollars américains, la société réévalue le solde impayé et les intérêts courus à chaque date de bilan.

Le montant impayé en vertu de l'emprunt à terme s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	2 avril 2023
	\$	\$	\$
Emprunt à terme	396,2	407,5	396,3
Tranche non amortie des coûts de transaction différés	(0,7)	(0,7)	(0,6)
	395,5	406,8	395,7

Facilités en Chine continentale

Une filiale de la société en Chine continentale a contracté trois facilités d'emprunt non engagées d'un montant total de 360,0 M RMB (67,1 M\$) (les « facilités en Chine continentale »). Les durées de chaque prélèvement sur les facilités d'emprunt sont de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt applicable à chaque facilité correspond au taux préférentiel des prêts de un an, moins un taux marginal se situant entre 0,35 % et 0,55 %, et les intérêts sont payables après un, trois ou six mois, selon la durée de chaque prélèvement. Les montants prélevés sur les facilités en Chine continentale sont utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement et accumuler des stocks en vue des ventes durant la saison de pointe. Au 1^{er} octobre 2023, la société avait un montant à payer de 47,5 M\$ (254,8 M RMB) en vertu des facilités en Chine continentale [2 octobre 2022 – 24,1 M\$ (124,0 M RMB); 2 avril 2023 – 9,8 M\$ (50,0 M RMB)].

Facilité au Japon

Une filiale de la société au Japon détient une facilité d'emprunt d'un montant total de 4 000,0 M JPY (36,4 M\$) (la « facilité au Japon ») assortie d'un taux d'intérêt variable au taux TIBOR de la Japanese Bankers Association majoré d'une marge applicable de 0,3 %. La durée de la facilité est de 12 mois et chaque prélèvement au titre de la facilité est remboursable dans ce délai. Les montants prélevés sur la facilité au Japon sont utilisés pour accumuler des stocks en vue des ventes durant la saison de pointe. Au 1^{er} octobre 2023, la société avait un montant à payer de 29,1 M\$ (3 200,0 M JPY) au titre de la facilité au Japon [2 octobre 2022 – 29,1 M\$ (3 050,0 M JPY); 2 avril 2023 – 13,7 M\$ (1 350,0 M JPY)].

Emprunts à court terme

Au 1^{er} octobre 2023, la société avait des emprunts à court terme totalisant 80,7 M\$. Les emprunts à court terme comprennent un montant à payer de 47,5 M\$ (2 octobre 2022 – 24,1 M\$; 2 avril 2023 – 9,8 M\$) au titre des facilités en Chine continentale, un montant à payer de 29,1 M\$ (2 octobre 2022 – 29,1 M\$; 2 avril 2023 – 13,7 M\$) au titre de la facilité au Japon et un montant de 4,1 M\$ (2 octobre 2022 – 4,1 M\$; 2 avril 2023 – 4,1 M\$) lié à la tranche courante des remboursements de capital trimestriels de l'emprunt à terme. Tous les emprunts à court terme sont exigibles au cours des 12 prochains mois.

Notes annexes (non audité)

Le montant net des charges d'intérêts, des charges financières et des autres charges se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	1 ^{er} octobre	2 octobre	1 ^{er} octobre	2 octobre
	2023	2022	2023	2022
		Données reclassées		Données reclassées
	\$	\$	\$	\$
Charges d'intérêts				
Facilités en Chine continentale	0,3	0,2	0,4	0,2
Facilité au Japon ¹	—	—	—	—
Facilité renouvelable	1,4	0,7	1,5	0,8
Emprunt à terme	5,0	4,6	10,0	8,9
Obligations locatives	4,0	2,8	8,6	5,4
Commissions d'attente	0,3	0,5	0,6	0,9
Pertes (profits) de change sur l'emprunt à terme, déduction faite des couvertures	1,7	16,8	(0,5)	15,3
Réévaluation à la juste valeur du passif au titre de l'option de vente (note 14)	2,7	1,7	10,8	1,7
Réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle (note 14)	(2,0)	(3,7)	(3,0)	(3,7)
Produits d'intérêts	(0,1)	(0,1)	(0,8)	(0,2)
Autres coûts	0,3	0,1	0,5	0,2
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	13,6	23,6	28,1	29,5

¹ Les charges d'intérêts, montant net sur la facilité au Japon se sont établies à moins de 0,1 M\$ pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 1^{er} octobre 2023 (deuxième trimestre et semestre clos le 2 octobre 2022 – moins de 0,1 M\$).

Note 11. Capitaux propres

Transactions liées au capital social pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le conseil d'administration a autorisé la société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter jusqu'à 5 421 685 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois allant du 22 novembre 2022 au 21 novembre 2023. Les actions à droit de vote subalterne rachetées seront annulées.

Parallèlement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la société s'est aussi engagée dans un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA ») en vertu duquel un courtier désigné peut racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant les périodes d'interdiction de transiger de la société prévues chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA respecteront certains paramètres de rachat et se poursuivront jusqu'à la première occurrence entre la date à laquelle la société aura acquis le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne aux termes du PRAA et la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Notes annexes (non audité)

Au cours du semestre clos le 1^{er} octobre 2023, la société a racheté 2 521 501 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 56,2 M\$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne a été imputé au capital social, et le montant restant, soit 50,5 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Des 2 521 501 actions à droit de vote subalterne rachetées, 672 644 d'entre elles ont été rachetées dans le cadre du PRAA, pour une contrepartie totale en trésorerie de 16,2 M\$. Depuis le lancement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à l'exercice 2023, la société a racheté 3 674 303 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 84,1 M\$.

Le passif représentant le montant maximal que la société pourrait être tenue de verser au courtier désigné en vertu du PRAA s'établissait à 10,0 M\$ au 1^{er} octobre 2023. Ce montant a été imputé au surplus d'apport. Après le semestre clos le 1^{er} octobre 2023, la société a racheté 570 057 actions à droit de vote subalterne additionnelles aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 10,0 M\$ en vertu du PRAA. À la date de dépôt du présent rapport, le passif restant relatif au courtier désigné s'élevait à néant.

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la société.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
2 avril 2023	51 004 076	1,4	53 184 912	117,3	104 188 988	118,7
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	—	—	(2 521 501)	(5,7)	(2 521 501)	(5,7)
Total des rachats d'actions	—	—	(2 521 501)	(5,7)	(2 521 501)	(5,7)
Exercice d'options sur actions	—	—	13 110	0,1	13 110	0,1
Règlement d'UAR	—	—	134 020	3,8	134 020	3,8
Total des émissions d'actions	—	—	147 130	3,9	147 130	3,9
1^{er} octobre 2023	51 004 076	1,4	50 810 541	115,5	101 814 617	116,9

Transactions liées au capital social pour le semestre clos le 2 octobre 2022

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la société.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
3 avril 2022	51 004 076	1,4	54 190 432	117,1	105 194 508	118,5
Exercice d'options sur actions	—	—	55 248	—	55 248	—
Règlement d'UAR	—	—	85 866	2,7	85 866	2,7
Total des émissions d'actions	—	—	141 114	2,7	141 114	2,7
2 octobre 2022	51 004 076	1,4	54 331 546	119,8	105 335 622	121,2

Note 12. Paiements fondés sur des actions

Options sur actions

La société a émis des options sur actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de ses régimes de rémunération incitative, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017, soit l'ancien régime, et ultérieurement, le régime général. Toutes les options sont émises à un prix d'exercice qui ne doit pas être inférieur à la valeur de marché à la date d'attribution et elles expirent dix ans après la date d'attribution.

Les transactions liées aux options sur actions se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Semestre clos le			
	1 ^{er} octobre 2023		2 octobre 2022	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions
Options en circulation au début de la période	36,58 \$	4 055 199	42,99 \$	2 722 690
Attribuées pour l'achat d'actions	22,24 \$	755 762	24,64 \$	1 568 221
Exercées	3,91 \$	(13 110)	0,25 \$	(55 248)
Annulées	29,61 \$	(292 448)	43,26 \$	(121 356)
Options en circulation à la fin de la période	34,72 \$	<u>4 505 403</u>	36,56 \$	<u>4 114 307</u>

Unités d'actions restreintes

En vertu du régime général, la société a attribué des UAR à des employés de la société. Les UAR sont considérées comme des instruments de capitaux propres aux fins comptables. Nous nous attendons à ce que les UAR dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par UAR. Les droits liés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans à raison de un tiers à chaque anniversaire de la date d'attribution.

Les transactions liées aux UAR se présentent comme suit :

	Semestre clos le	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
UAR en circulation au début de la période	318 082	215 590
Attribuées	375 668	207 820
Réglées	(134 020)	(85 866)
Annulées	(36 421)	(11 135)
UAR en circulation à la fin de la période	<u>523 309</u>	<u>326 409</u>

Unités d'actions liées à la performance

En mai 2023, la société a mis en œuvre un programme d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») en vertu du régime général. Une UAP représente le droit de recevoir une action à droit de vote subalterne réglée par l'émission d'actions à la date d'acquisition des droits. Les droits sur les UAP sont acquis au troisième anniversaire de la date de l'attribution et ne sont gagnés que si certains objectifs de performance sont atteints. Le nombre d'actions émises pour chaque UAP à la date d'acquisition des droits peut diminuer ou augmenter si les objectifs de performance minimaux ou maximaux sont atteints, selon une fourchette variant entre 0 % et 200 % des droits liés aux UAP attribués. La société s'attend à ce que les UAP dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par UAP. Les UAP sont considérées comme des instruments de capitaux propres aux fins comptables.

Les transactions liées aux UAP se présentent comme suit :

	Semestre clos le	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
UAP en circulation au début de la période	—	—
Attribuées	397 600	—
Annulées	(7 468)	—
UAP en circulation à la fin de la période	390 132	—

Réserve d'actions pouvant être émises

Au 1^{er} octobre 2023, un maximum de 5 426 114 actions à droit de vote subalterne avait été réservé aux fins d'émission en faveur de certains employés de la société en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, l'acquisition des droits étant conditionnelle au respect des conditions relatives à la période de service et aux objectifs de rendement de même que d'autres conditions du régime général.

Comptabilisation des attributions fondées sur des actions

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 1^{er} octobre 2023, la société a comptabilisé des montants de 4,7 M\$ et de 7,2 M\$, respectivement, à titre de surplus d'apport et de charge de rémunération pour l'acquisition des droits liés aux options sur actions, aux UAR et aux UAP (deuxième trimestre et semestre clos le 2 octobre 2022 – 4,3 M\$ et 7,0 M\$, respectivement). La charge de rémunération fondée sur des actions est comprise dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Notes annexes (non audité)

Les hypothèses qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des options attribuées selon la méthode d'évaluation des options de Black et Scholes à la date d'attribution sont les suivantes :

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Semestre clos le	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
Évaluation moyenne pondérée du cours de l'action	22,24 \$	24,64 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	22,24 \$	24,64 \$
Taux d'intérêt sans risque	4,11 %	2,51 %
Durée prévue (en années)	5	5
Rendement prévu de l'action	— %	— %
Volatilité	40 %	40 %
Juste valeur moyenne pondérée des options émises	7,51 \$	7,86 \$

La juste valeur des UAR et des UAP est déterminée en fonction de la valeur de marché des actions à droit de vote subalterne au moment de l'attribution. Au 1^{er} octobre 2023, la juste valeur moyenne pondérée des UAR était de 22,24 \$ (2 octobre 2022 – 24,64 \$). Au 1^{er} octobre 2023, la juste valeur moyenne pondérée des UAP était de 22,24 \$.

Note 13. Transactions entre parties liées

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres du conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 1^{er} octobre 2023, la société a engagé des charges de 0,1 M\$ et de 0,4 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 2 octobre 2022 – 0,2 M\$ et 0,5 M\$, respectivement), auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes dus à des parties liées s'élevaient à 0,1 M\$ au 1^{er} octobre 2023 (2 octobre 2022 – 0,2 M\$; 2 avril 2023 – 0,4 M\$).

L'obligation locative à payer à l'actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « fournisseur Baffin ») pour les locaux loués s'élevait à 2,7 M\$ au 1^{er} octobre 2023 (2 octobre 2022 – 3,5 M\$; 2 avril 2023 – 3,1 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 1^{er} octobre 2023, la société a payé aux entités liées au fournisseur Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative, déduction faite des allègements de loyer, ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 0,3 M\$ et de 0,7 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 2 octobre 2022 – 0,3 M\$ et 0,7 M\$, respectivement). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 1^{er} octobre 2023, au 2 octobre 2022 et au 2 avril 2023.

La coentreprise entre la société et Sazaby League (la « coentreprise au Japon ») a des obligations locatives à payer à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle, Sazaby League, pour les locaux loués. Les obligations locatives s'élevaient à 2,2 M\$ au 1^{er} octobre 2023 (2 octobre 2022 – 2,7 M\$; 2 avril 2023 – 2,7 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 1^{er} octobre 2023, la société a versé à Sazaby League des montants totalisant 0,8 M\$ et 1,9 M\$, respectivement, pour le capital et les intérêts sur les obligations locatives, pour les redevances ainsi que pour d'autres coûts d'exploitation (deuxième trimestre et semestre clos le 2 octobre 2022 – 1,1 M\$ et 2,5 M\$, respectivement). Au 1^{er} octobre 2023, les soldes dus à Sazaby League s'élevaient à 0,2 M\$ (2 octobre 2022 – 0,3 M\$; 2 avril 2023 – 0,2 M\$).

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 1^{er} octobre 2023, la coentreprise au Japon a vendu des stocks d'une valeur de 0,1 M\$ et de 0,1 M\$, respectivement, à des sociétés entièrement détenues par Sazaby League (deuxième trimestre et semestre clos le 2 octobre 2022 – 0,1 M\$ et 0,1 M\$, respectivement). Au 1^{er} octobre 2023, la coentreprise au Japon a comptabilisé une créance client de 0,1 M\$ relative à ces sociétés (2 octobre 2022 – 0,1 M\$; 2 avril 2023 – 0,1 M\$).

**Notes annexes
(non audité)**

En vertu de l'entente conclue entre la société et Sazaby League en vue de former la coentreprise au Japon (l'« entente de coentreprise »), au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, la société a vendu des stocks d'une valeur de 4,5 M\$ et de 11,2 M\$, respectivement, à Sazaby League en vue du rachat par la coentreprise au Japon aux fins de la gestion optimale des stocks. La société a comptabilisé dans les créances clients un montant à recevoir de Sazaby League de 1,6 M\$ au 2 octobre 2022. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, la coentreprise au Japon a racheté des stocks d'une valeur de 5,0 M\$ et de 11,2 M\$, respectivement, auprès de Sazaby League, et la coentreprise au Japon a comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer un montant à payer à Sazaby League de 1,7 M\$ au 2 octobre 2022. Ces transactions ont été évaluées en fonction des prix prévus dans l'entente de coentreprise, selon les conditions du marché, et n'ont pas été comptabilisées comme des transactions de ventes. Le rachat des stocks en vertu de cette entente de coentreprise a été achevé au cours du quatrième trimestre clos le 2 avril 2023.

Note 14. Instruments financiers et juste valeur

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers de la société, à l'exception des instruments financiers à court terme comptabilisés au coût amorti.

				1^{er} octobre 2023	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
(en millions de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	26,5	—	26,5	26,5
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	12,1	—	12,1	12,1
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	9,8	—	9,8	9,8
Facilités en Chine continentale	—	47,5	—	47,5	47,5
Facilité au Japon	—	29,1	—	29,1	29,1
Facilité renouvelable	—	85,0	—	85,0	86,3
Emprunt à terme	—	395,5	—	395,5	432,4
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	1,9	—	1,9	1,9
Passif au titre de l'option de vente inclus dans les autres passifs à long terme	—	—	39,5	39,5	39,5
Contrepartie éventuelle incluse dans les autres passifs à long terme	—	—	12,0	12,0	12,0

**Notes annexes
(non audité)**

	2 octobre 2022				
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	20,4	—	20,4	20,4
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	26,8	—	26,8	26,8
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	17,6	—	17,6	17,6
Facilités en Chine continentale	—	—	24,1	24,1	24,1
Facilité au Japon	—	29,1	—	29,1	29,1
Facilité renouvelable	—	55,1	—	55,1	55,9
Emprunt à terme	—	406,8	—	406,8	438,8
Passif au titre de l'option de vente inclus dans les autres passifs à long terme	—	—	21,5	21,5	21,5
Contrepartie éventuelle incluse dans les autres passifs à long terme	—	—	15,0	15,0	15,0
					2 avril 2023
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	12,4	—	12,4	12,4
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	12,4	—	12,4	12,4
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	3,3	—	3,3	3,3
Facilités en Chine continentale	—	—	9,8	9,8	9,8
Facilité au Japon	—	13,7	—	13,7	13,7
Emprunt à terme	—	395,7	—	395,7	433,1
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	6,0	—	6,0	6,0
Passif au titre de l'option de vente inclus dans les autres passifs à long terme	—	—	32,1	32,1	32,1
Contrepartie éventuelle incluse dans les autres passifs à long terme	—	—	16,8	16,8	16,8

Notes annexes (non audité)

En ce qui concerne la coentreprise au Japon, au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 1^{er} octobre 2023, la société a comptabilisé une diminution de 222,6 M JPY (2,2 M\$, compte non tenu des pertes de change de 0,2 M\$) et une diminution de 332,8 M JPY (4,8 M\$, compte non tenu des pertes de change de 1,8 M\$), respectivement, à la réévaluation de la contrepartie éventuelle. La société a comptabilisé une augmentation de 303,6 M JPY (2,4 M\$, compte non tenu des pertes de change de 0,3 M\$) et une augmentation de 1 189,1 M JPY (7,4 M\$, compte non tenu des pertes de change de 3,4 M\$) à la réévaluation du passif au titre de l'option de vente au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 1^{er} octobre 2023, respectivement. La variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle et du passif au titre de l'option de vente découle du fait que les durées initiales de 4 ans et de 10 ans, respectivement, s'écoulent, ainsi que de l'amélioration de la notation de la société.

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022, la société a comptabilisé une diminution de 388,2 M JPY (5,0 M\$, compte non tenu des pertes de change de 1,3 M\$) à la réévaluation de la contrepartie éventuelle, ce qui a porté la juste valeur de la contrepartie éventuelle à 1 570,7 M JPY (15,0 M\$). La société a comptabilisé une augmentation de 174,9 M JPY (0,3 M\$, compte non tenu des pertes de change de 1,4 M\$) à la réévaluation du passif au titre de l'option de vente au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, ce qui s'est traduit par un solde de 2 251,3 M JPY (21,5 M\$).

Note 15. Objectifs et politiques de gestion du risque financier

Le principal objectif de la société en matière de gestion du risque est de protéger les actifs et les flux de trésorerie de la société afin d'accroître la valeur de la société.

La société est exposée au risque de gestion du capital, au risque de liquidité, au risque de crédit, au risque de marché, au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La haute direction et le conseil d'administration de la société supervisent la gestion de ces risques. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés ci-après.

Gestion du capital

La société gère son capital et sa structure du capital en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement net suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. Le conseil d'administration de la société surveille la gestion du capital de la société sur une base régulière. La société évalue régulièrement la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis. La démarche de la société pour gérer le risque de liquidité consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, de toujours disposer de liquidités suffisantes pour satisfaire aux exigences liées aux activités, aux dépenses d'investissement, au service de la dette et à des fins générales, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les fonds provenant des activités d'exploitation constituent la principale source de liquidités. La société a également recours aux facilités en Chine continentale, à la facilité au Japon et à la facilité renouvelable en tant que source de liquidités pour les besoins en fonds de roulement à court terme. La société examine régulièrement les flux de trésorerie réels et prévus afin d'assurer que sa capacité de financement demeure adéquate.

Notes annexes (non audité)

Le tableau suivant présente un sommaire des exigences contractuelles en matière de flux de trésorerie futurs non actualisés au 1^{er} octobre 2023.

Obligations contractuelles par exercice (en millions de dollars canadiens)	T3 au T4 2024	2025	2026	2027	2028	2029	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	210,2	—	—	—	—	—	—	210,2
Facilités en Chine continentale	47,5	—	—	—	—	—	—	47,5
Facilité au Japon	29,1	—	—	—	—	—	—	29,1
Facilité renouvelable	—	—	—	—	—	86,3	—	86,3
Emprunt à terme	2,0	4,1	4,1	4,1	381,9	—	—	396,2
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	21,0	36,2	35,4	35,4	17,7	—	—	145,7
Obligations locatives	48,7	85,5	64,7	54,0	39,3	29,4	72,7	394,3
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	—	2,0	2,0
Total des obligations contractuelles	358,5	125,8	104,2	93,5	438,9	115,7	74,7	1 311,3

¹ Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et des taux d'intérêt à payer sur les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon, la facilité renouvelable et l'emprunt à terme, soit 3,07 %, 0,35 %, 5,89 % et 8,93 %, respectivement, au 1^{er} octobre 2023.

Au 1^{er} octobre 2023, nous avons d'autres obligations, notamment des provisions au titre des garanties, des retours sur ventes, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, des passifs d'impôt différé, ainsi que le passif au titre de l'option de vente et la contrepartie éventuelle relatifs à la coentreprise au Japon. Ces obligations n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

Facilité de lettres de garantie

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 M\$. Les lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois et des frais seront prélevés sur leur durée selon un taux annuel équivalant à 1,0 % de leur valeur nominale. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement de Canada Goose Inc. au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables. La société rembourse immédiatement à la banque émettrice les montants prélevés sur les lettres de garantie. Au 1^{er} octobre 2023, un montant de 6,8 M\$ était en cours.

En outre, une filiale de la société en Chine continentale a conclu des facilités de lettres de garantie et, au 1^{er} octobre 2023, le montant impayé s'élevait à 8,9 M\$. Les montants prélevés seront affectés au soutien des activités de ventes au détail de cette filiale au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière.

Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. L'assurance-crédit est offerte aux clients par un tiers et est assujettie à la surveillance continue de la solvabilité des clients de la société. L'assurance couvre une tranche précise des produits, qui peut être inférieure au total des produits de la société attribuables à un client en particulier. La société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de 0,1 M\$, jusqu'à concurrence de 30,0 M\$ par année. Au 1^{er} octobre 2023, des créances clients totalisant environ 77,5 M\$ (2 octobre 2022 – 93,3 M\$; 2 avril 2023 – 10,3 M\$) étaient assurées, sous réserve du plafond de la police. En plus d'avoir recours à l'assurance-crédit de tiers, la société établit des modalités de paiement avec ses clients pour atténuer le risque de crédit et continue de surveiller étroitement l'exposition de ses créances clients au risque de crédit.

Par l'intermédiaire de CG Japan, la société a conclu une entente avec un tiers qui a assuré les risques de pertes jusqu'à concurrence de 45 % des créances auprès de certains clients désignés, pour un montant maximal de 450,0 M JPY par année assujetti à une franchise de 10 %. Cette entente ne s'applique qu'aux comptes dont les créances se chiffrent à plus de 100 000 JPY. Au 1^{er} octobre 2023, des créances clients totalisant approximativement 4,1 M\$ (450,0 M JPY) étaient assurées, sous réserve du plafond de la police [2 octobre 2022 – 4,3 M\$ (450,0 M JPY); 2 avril 2023 – 0,7 M\$ (72,8 M JPY)].

Programme d'affacturage des créances clients

Une filiale européenne de la société a conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture.

Pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023, la société a reçu un produit en trésorerie à la vente de créances clients d'une valeur comptable de 25,9 M\$, lesquelles ont été décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société (semestre clos le 2 octobre 2022 – 20,0 M\$). Des frais de 0,2 M\$ ont été engagés au cours du semestre clos le 1^{er} octobre 2023 (semestre clos le 2 octobre 2022 – 0,1 M\$) et inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net dans les états intermédiaires du résultat net. Au 1^{er} octobre 2023, le montant impayé des créances clients décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société, mais dont la société continuait d'assurer le service, s'élevait à 12,2 M\$ (2 octobre 2022 – 13,5 M\$; 2 avril 2023 – 1,1 M\$).

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de la variation des cours de marché. Les cours du marché comportent un risque de change et un risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les états financiers intermédiaires de la société sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats et des charges de la société sont libellés en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois, en dollars de Hong Kong et en yens japonais. La société a conclu des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change découlant des produits, des achats et des charges libellés en ces devises. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023, la société a mis en œuvre le programme de couverture des flux de trésorerie d'exploitation pour l'exercice se clôturant le 31 mars 2024.

Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes, se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

La société a comptabilisé les pertes et les profits latents suivants liés à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	1 ^{er} octobre 2023		2 octobre 2022		1 ^{er} octobre 2023		2 octobre 2022	
	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(4,2)	1,1	(0,9)	0,5	3,0	(0,7)	(0,2)	0,1

La société a reclassé les pertes et les profits découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie aux postes des états financiers intermédiaires indiqués dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
	Données reclassées		Données reclassées	
Perte (profit) découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Produits	0,1	(0,4)	0,2	0,3
Frais de vente, généraux et administratifs	(0,4)	(0,3)	(0,5)	0,7
Stocks	0,1	—	—	(0,1)

Notes annexes (non audité)

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 1^{er} octobre 2023, une perte latente de 0,4 M\$ et un profit latent de 1,8 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 2 octobre 2022 – pertes latentes de 1,3 M\$ et de 1,9 M\$, respectivement) sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures ont été comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » des états intermédiaires du résultat net.

Les contrats de change à terme en cours relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au 1^{er} octobre 2023 se présentent comme suit :

(en millions)	Montant global	Devise
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat de dollars canadiens	148,5 \$ US	Dollar américain
	188,4 €	Euro
	792,9 ¥	Yen japonais
Contrat à terme de gré à gré visant la vente de dollars canadiens	60,7 \$ US	Dollar américain
	114,0 €	Euro
	5,0 £	Livre sterling
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat d'euros	1,6 CHF	Franc suisse
	1 282,7 CNY	Yuan chinois
	56,4 £	Livre sterling
	67,8 HKD	Dollar de Hong Kong
Contrat à terme de gré à gré visant la vente d'euros	5,3 CHF	Franc suisse
	308,7 CNY	Yuan chinois
	14,1 £	Livre sterling
	53,2 HKD	Dollar de Hong Kong

Risque de change lié aux emprunts

La société conclut des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change liés aux paiements de capital et d'intérêts sur son emprunt à terme libellé en dollars américains (se reporter à la note 10, « Emprunts »). La société a également conclu un contrat de change à terme d'une durée de cinq ans en vendant un montant de 368,5 M\$ et en recevant un montant de 270,0 M\$ US, évalués à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur une tranche des emprunts à terme.

Le tableau ci-dessous présente les profits latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	1 ^{er} octobre 2023		2 octobre 2022		1 ^{er} octobre 2023		2 octobre 2022	
	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	0,4	(0,1)	8,7	(3,0)	3,0	(1,3)	9,3	(3,2)

Notes annexes (non audité)

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a reclassés dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
(Profit) perte découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(0,4)	0,2	(0,9)	0,4

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 1^{er} octobre 2023, des profits latents de 8,0 M\$ et de 2,4 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 2 octobre 2022 – profits latents de 11,0 M\$ et de 23,4 M\$, respectivement) sur la juste valeur d'un contrat de change à terme à échéance éloignée relatif à une tranche du solde de l'emprunt à terme ont été comptabilisées au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états intermédiaires du résultat net.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu des facilités en Chine continentale, de la facilité au Japon, de la facilité renouvelable et de l'emprunt à terme, qui portent actuellement intérêt à des taux de 3,07 %, de 0,35 %, de 5,89 % et de 8,93 %, respectivement.

Le risque de taux d'intérêt relatif à l'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de taux d'intérêt. La société a conclu des swaps de taux d'intérêt d'une durée de cinq ans, qui prendront fin le 31 décembre 2025, afin de payer des taux d'intérêt fixes et de recevoir des taux d'intérêt variables sur le montant notionnel de la dette, qui s'élève à 270,0 M\$ US. Avec prise d'effet le 30 juin 2023, le taux de référence des taux d'intérêt variables compris dans les swaps a été modifié, passant du taux LIBOR au taux SOFR, et les taux fixes moyens ont été réduits, passant de 1,97 % à 1,76 %. Ces swaps fixent le taux d'intérêt de l'emprunt à terme de 300,0 M\$ US. À la suite de cette modification, les swaps de taux d'intérêt sont toujours désignés et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Compte tenu du solde moyen pondéré des emprunts impayés, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen au cours du semestre clos le 1^{er} octobre 2023 aurait entraîné une augmentation des charges d'intérêts sur les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon, la facilité renouvelable et l'emprunt à terme, compte non tenu des couvertures, de 0,1 M\$, de 0,1 M\$, de 0,2 M\$ et de 2,0 M\$, respectivement (semestre clos le 2 octobre 2022 – moins de 0,1 M\$, 0,1 M\$, 0,1 M\$ et 1,9 M\$, respectivement).

**Notes annexes
(non audité)**

Note 16. Faits saillants sur les flux de trésorerie

Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
	<i>Données reclassées</i>		<i>Données reclassées</i>	
	\$	\$	\$	\$
Créances clients	(97,3)	(106,5)	(97,8)	(111,0)
Stocks	1,1	(9,4)	(51,2)	(95,3)
Autres actifs courants	(11,6)	(7,9)	(16,6)	(12,7)
Créditeurs et charges à payer	37,9	38,6	2,6	24,3
Provisions	5,7	6,6	(1,9)	3,4
Autres	(3,1)	(0,6)	(1,3)	(11,4)
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	(67,3)	(79,2)	(166,2)	(202,7)

Variations des passifs et des capitaux propres liés aux activités de financement

	Facilités en Chine continentale	Facilité au Japon	Facilité renouvelable	Emprunt à terme	Obligations locatives	Capital social
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2 avril 2023	9,8	13,7	(0,5)	395,7	334,8	118,7
Flux de trésorerie :						
Emprunts sur les facilités en Chine continentale	37,7	—	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité au Japon	—	15,4	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité renouvelable	—	—	86,3	—	—	—
Remboursements sur l'emprunt à terme	—	—	—	(2,0)	—	—
Coûts de transaction liés aux activités de financement	—	—	(0,2)	(0,1)	—	—
Actions à droit de vote subalterne rachetées et annulées en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	—	—	—	(56,2)
Paiements de capital sur les obligations locatives	—	—	—	—	(28,7)	—
Émission d'actions	—	—	—	—	—	0,1
Éléments sans effet sur la trésorerie :						
Coûts de transaction à payer	—	—	(0,7)	—	—	—
Amortissement des coûts de transaction différés	—	—	0,1	—	—	—
Perte (profit) de change latent	—	—	—	1,9	(3,2)	—
Entrées et modifications des obligations locatives (note 7)	—	—	—	—	27,4	—
Rachat d'actions imputé aux bénéfices non distribués (note 11)	—	—	—	—	—	50,5
Surplus d'apport à l'émission d'actions (note 11)	—	—	—	—	—	3,8
1^{er} octobre 2023	47,5	29,1	85,0	395,5	330,3	116,9

**Notes annexes
(non audité)**

	Facilités en Chine continentale	Facilité au Japon	Facilité renouvelable	Emprunt à terme	Obligations locatives	Capital social
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
3 avril 2022	—	—	(0,4)	370,0	250,7	118,5
Flux de trésorerie :						
Entrées de trésorerie découlant d'un regroupement d'entreprises	—	19,4	—	—	3,2	—
Emprunts sur les facilités en Chine continentale	24,1	—	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité au Japon	—	9,7	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité renouvelable	—	—	55,4	—	—	—
Remboursements sur l'emprunt à terme	—	—	—	(2,0)	—	—
Coûts de transaction liés aux activités de financement	—	—	—	—	—	—
Paievements de capital sur les obligations locatives	—	—	—	—	(27,3)	—
Éléments sans effet sur la trésorerie :						
Amortissement des coûts de transaction différés	—	—	—	0,1	—	—
Perte de change latente	—	—	—	38,7	7,6	—
Entrées et modifications des obligations locatives (note 7)	—	—	—	—	81,3	—
Surplus d'apport à l'émission d'actions (note 11)	—	—	—	—	—	2,7
2 octobre 2022	24,1	29,1	55,0	406,8	315,5	121,2

Note 17. Événements postérieurs à la date de clôture

Avant la fin du deuxième trimestre, la société a conclu un accord-cadre visant l'acquisition d'une usine de fabrication. La conclusion de l'acquisition n'avait pas eu lieu à la date de publication des présents états financiers intermédiaires, mais était attendue sous peu.